

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2017

---

SÉCURITÉ PUBLIQUE - (N° 4431)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 92

présenté par  
M. Goasdoué  
-----

### ARTICLE 6 SEXIES B

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« la somme de 300 euros »

le montant :

« 300 € ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.